

Voici venu le printemps et, avec lui, le temps des assemblées générales.

5 raisons de se rendre à l'assemblée générale de l'AVMP !

1) L'Association vaudoise des maîtresses et des maîtres du primaire ne peut vivre pleinement que si elle est soutenue et habitée par ses membres.

2) Le comité se doit de représenter les positions des membres de l'AVMP, de leurs doutes, mais aussi de leurs convictions et de leurs enthousiasmes.

3) Les assemblées sont vivantes.

Dans une ambiance conviviale, le comité indique le chemin, informe, mais est d'abord à l'écoute.

Cette année, un espace spécial sera réservé pour les interrogations et les soucis des maîtresses et des maîtres de l'AVMP, notamment en ce qui concerne l'évaluation et l'intégration.

4) Des représentant-e-s de la DGEO sont toujours présent-e-s. Ils informent, eux aussi, et donnent des éclairages sur la politique scolaire dessinée par le département.

Mais surtout ils entendent. C'est un espace privilégié pour venir dire en direct ses préoccupations.

5) Enfin, il paraît, que suite au buffet un peu décevant de l'année passée, le Comité de l'AVMP a tout mis en œuvre pour que la convivialité soit au rendez-vous !

Votre comité de l'AVMP

Rendez-vous à l'assemblée générale de l'AVMP

le mercredi 25 avril 2007

à 14h30

Hôtel Mövenpick, Ouchy, Lausanne

Sommaire

“5 raisons pour se rendre à l'assemblée générale de l'AVMP !”	1
Rapport d'activité	2
Rencontre avec la Direction pédagogique	3
L'intégration	3
Ordre du jour de l'assemblée générale	4

Agenda

Assemblée générale ordinaire de l'AVMP
Mercredi 25 avril 07
Hôtel Mövenpick,
Lausanne

Assemblée des délégués du syndicat des enseignants romands
Samedi 28 avril 07,
Yverdon

Assemblée des délégués de la SPV
Mercredi 6 juin 07,
Ecublens

www.avmp.ch

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

Rapport d'activité 2006-2007

Transition :

Après sept années de bons et loyaux services, Yves Froidevaux a décidé de quitter la présidence afin de se consacrer à d'autres projets. Nous le remercions ici une fois encore pour tout le travail effectué durant ces années. Secrétaire au comité depuis 6 ans, Alice Conod a repris la présidence et c'est donc une année de transition que nous présentons ici.

Les premières séances du nouveau comité ont été consacrées à redéfinir la mission de l'AVMP ainsi qu'à trouver nos marques et une nouvelle façon de fonctionner.

Evaluation et ECR :

Lors de l'assemblée générale du 10 mai 2006, Serge Martin, responsable d'unité DGEO, est venu répondre aux questions et remarques concernant les ECR.

Un peu moins d'une année après, nous l'avons rencontré, ainsi que Mme Sylvie Winkler, afin de faire le point et assurer un suivi. Nous avons également fait part de nos remarques concernant l'évaluation au CYP.

Intégration :

Le comité a été consulté sur le "Cadre national pour le domaine de la pédagogie spécialisée". Avec la modification de la loi sur l'AI, beaucoup de changements vont se produire.

L'AVMP est favorable à l'intégration dès lors que les moyens sont donnés pour que celle-ci se passe de façon positive pour les élèves et pour l'enseignant-e. A

nous de veiller que ces moyens nous soient donnés et de signaler les situations difficiles avant qu'elles ne dégénèrent.

150 ans de la SPV :

Une fois n'est pas coutume, l'AVMP a eu une deuxième assemblée générale lors de la grande fête des 150 ans de la SPV.

Pas d'opérations statutaires à l'ordre du jour, mais deux interventions "côté pédagogique". Ainsi Madame Durrer, cheffe du bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, est venue nous présenter, en avant première, le matériel "S'ouvrir à l'égalité" et par la même occasion nous faire réfléchir sur l'égalité telle qu'elle se vit aujourd'hui.

Madame Philipona, infirmière responsable de la prévention au sein de la Ligue vaudoise contre le cancer, nous a quant à elle présenté le jeu EKIPOD, façon ludique d'aborder diverses préventions avec les élèves.

Revalorisation salariale :

Nous avons soutenu le comité SPV lors de son appel à manifester en octobre dernier. Et soutiendrons ses actions dans ce but.

La recherche :

Le budget action pédagogique a servi cette année à octroyer des fonds pour la recherche menée par George Hoefflin sur "Les traitements orthographique et morphologique chez des élèves avec et sans difficultés d'acquisition du langage".

Notre présidente s'est rendue en janvier à la première rencontre de l'équipe de recherche.

Responsabilité et sécurité :

Le comité a suivi le dossier et apporté son soutien à un groupe d'enseignantes inquiètes au sujet de la sécurité lors des cours de natation. Cela a donné lieu à de nombreuses questions quant à nos responsabilités. Nous nous sommes donc penchés sur le nouveau "Guide des mesures de sécurité" que nous trouvons adéquat.

Les réponses données par les autorités cantonale et communale à ce groupe nous ont parues plutôt rassurantes.

Informations...:

Le journal PRIM est paru 4 fois, comme à son habitude, cette année.

Côté internet, le nouveau comité l'a un peu négligé en début d'année scolaire, mais il est reparti dès février avec le retour de lettres d'information électroniques.

Mandat de l'enseignant généraliste :

Nous avons été consultés sur l'avant-projet du "Mandat de l'enseignement généraliste -2 +6". Beaucoup de points étant à revoir, la SPV a décidé de ne pas entrer en matière sur le texte proposé et garde les consultations des associations en réserve. Affaire à suivre...

Pour le comité AVMP,
Alice Conod, présidente

Rencontre avec la Direction pédagogique

Le comité rencontre Serge Martin et Sylvie Winkler sur l'évaluation au CYP1 et sur les ECR.

Notre démarche de rencontrer la DGEO visait à donner un retour à la Direction pédagogique de ce qui se passe sur le terrain.

En effet, sans pour autant avoir de solutions toutes faites à proposer, il nous semble que partir du principe que les nouvelles directives en matière d'évaluation sont entrées dans les mœurs serait un leurre. Ainsi, après avoir fait nos calculs, le constat est que pour respecter les quotas d'évaluations, nous devons évaluer nos élèves presque une fois par semaine.

Un petit tour dans les salles des maîtres et le constat suivant s'impose, face aux directives données nous fonctionnons en gros de deux manières différentes : certaines enseignantes font ce qui est appelé travaux significatifs et n'arrivent pas à faire le nombre d'évaluations demandées, d'autres atteignent ce nombre, mais ne font pas ce que l'on appelle des travaux significatifs. Le problème s'épaissit encore lorsque l'on voit que travaux significatifs et travaux assimilés ne sont pas encore des notions claires chez tout le monde.

M. Serge Martin nous répond que la DGEO est sensible à la question, c'est un sujet qui revient souvent mais les discours sont contradictoires.

Nous profiterons de l'assemblée générale pour faire le point sur ce sujet.

Il nous est aussi dit que les ECR sont un bon exemple de ce que l'on peut qualifier de travail significatif; ainsi, si la grammaire et la conjugaison ne peuvent être évaluées lors des travaux significatifs, elles peuvent être l'objet de travaux assimilés.

ECR

Le fait que le seuil de réussite ne soit pas fixé à l'avance nous avait étonné-e-s lors de notre dernière AG. Petite précision donnée par Sylvie Winkler : le seuil de réussite est déjà pré-établi mais peut être nuancé en fonction des résultats. Même si les épreuves sont testées à l'avance, personne n'est à l'abri d'une difficulté imprévue dans un des exercices demandés.

A l'heure où vous lirez ces lignes, chaque collègue concerné-e aura reçu une lettre d'information pour les parents signée par le Chef de Service, Daniel Christen.

Un rapport plus détaillé de cet entretien a fait l'objet d'un Prim'info à disposition sur notre site internet.

Intégration: Ne gâchons pas nos forces !

Les discussions vont bon train dans les salles des maîtres. Le nouveau concept d'intégration secoue et inquiète.

seignant-e-s, ni de la motivation des élèves.

Au-delà des discours, nous voulons du concret !

Face à des échanges parfois musclés, le comité de l'AVMP réaffirme sa volonté d'appuyer l'intégration de tous les élèves dans l'école régulière.

Si l'Etat ne veut pas épuiser les bonnes volontés, il doit donner et se donner les moyens de réussir ce challenge exigeant.

Mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix.

C'est pourquoi nous consacrerons un moment de notre prochaine assemblée générale à cette importante question.

Nous désirons une intégration réfléchie, qui ne se fasse ni au détriment de la santé des en-

Vos témoignages sont les bienvenus.

Délégué SPV ?

Cela vous intéresse ?

Nous sommes à la recherche de délégué-e-s AVMP pour l'assemblée des délégués de la SPV, qui aura lieu cette année le 6 juin.

L'AD SPV est l'organe législatif de la SPV. Il est donc essentiel que chaque association y soit représentée à hauteur de son importance et délègue le nombre de membres auxquels elle a droit (55 pour l'AVMP).

Etre délégué, c'est se tenir au courant des actions menées par la SPV. C'est porter la voix de l'AVMP et c'est bénéficier d'une journée par année pour venir faire valoir son avis.



Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne
Imprimeur: ROS
1024 Ecublens
Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP
Association vaudoise
des maîtres et
maîtresses de classes
primaires

J.A.B
1000 Lausanne 1

Retour : AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

AG AVMP (23ème)

Le mercredi 25 avril 2007 à 14h30

Hôtel Mövenpick, Ouchy, Lausanne

Ordre du jour :

Première partie :

0) Ouverture

1) PV des AG 2006 (disponibles sur notre site www.avmp.ch)

2) Rapport d'activité

3) Comptes 2006

4) Budget 2007

5) Election des vérificateurs des comptes et des suppléants

6) Elections et démissions au comité

7) Election des délégués SPV

8) Message de la SPV

9) Eventuel message des invités

10) Divers et propositions individuelles.

Afin de pouvoir gérer le temps de l'assemblée au mieux, nous remercions les personnes ayant un point divers de nous le faire savoir avant le 20 avril.

Deuxième partie

Tour de salle sur l'évaluation.

Discussion et prise de position sur l'intégration avec invité-e.

L'assemblée se terminera par un apéritif offert par l'AVMP !